

# NOTE DE SYNTHÈSE RELATIVE AU BUDGET PRIMITIF 2021 CENTRE COMMERCIAL

## Centre commercial du Pré des Saules : approbation du Budget Primitif 2021

L'article L2313.1 du Code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le budget CENTRE COMMERCIAL est un budget annexe de la commune de Bellignat.

Il retrace les dépenses et recettes prévues pour le fonctionnement et l'investissement des commerces, de la salle famille et de l'espace médical situés place des arcades à Bellignat.

Globalement, le budget primitif pour l'exercice 2021 s'équilibre de la manière suivante :

SECTION	BP 2021	
	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	83 339.92 €	83 339.92 €
INVESTISSEMENT	584 394.85 €	584 394.85 €
TOTAL	667 734.77 €	667 734.77 €

Le budget CENTRE COMMERCIAL, établi par chapitre, intègre les résultats du compte administratif 2019 = 346 544.85 € :

- Résultat de clôture de fonctionnement = 22 839.92 €
- Résultat de clôture d'investissement = 323 704.93 €

**PRESENTATION DES DEPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE = 83 339.92 €****LES DEPENSES :**

Charges à caractère générale (eau, énergie, matériel entretien bâtiment, taxe foncière ...)	42 500,00 €
Dotation aux amortissements	31 167,43 €
Autres charges de gestion courantes (régularisations arrondis de TVA)	50,00 €
Charges financières (remboursement intérêts des emprunts)	1 600,00 €
Charges exceptionnelles (réduction de recette sur exercices antérieurs)	500,00 €
Dépenses imprévues	3 000,00 €
Virement à la section d'investissement	4 522,49 €
	<u>83 339,92 €</u>

**LES RECETTES**

Résultat de fonctionnement reporté	22 839,92 €
Eau et charges commerces et espace médical	3 500,00 €
Loyers commerces et espace médical	57 000,00 €
	<u>83 339,92 €</u>

**PRESENTATION DES DEPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE = 584 394.85 €****LES DEPENSES**

Emprunts et dettes assimilées (remboursement capital des emprunts)	23 000,00 €
Immobilisations corporelles (mobilier, informatique, matériel bureau et divers)	20 000,00 €
Immobilisations en cours (travaux bâtiment)	535 000,00 €
Dépenses imprévues	6 394,85 €
	<u>584 394,85 €</u>

**LES RECETTES**

Excédent d'investissement reporté	323 704,93 €
Virement de la section de fonctionnement	4 522,49 €
Dotation aux amortissements	31 167,43 €
Subventions d'investissement (suite à aménagement salle famille)	225 000,00 €
	<u>584 394,85 €</u>

Dans le cadre programme d'aménagement urbain, le budget prend en compte, outre l'ingénierie (maîtrise d'œuvre) de l'espace médical, le démarrage des travaux de l'agrandissement de l'espace médical.